

Réf: Dossier N° : 27303

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CENTRE MEDICAL AUTOROUTE ARRAS » en abrégé
«CEMAAS SARL »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE SICOI ARRAS AVENUE,
LOT 10, CP 10 BP 1519 ABIDJAN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 AOUT 2016, et enregistrés au CEPICI le 03 AOUT 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CENTRE MEDICAL AUTOROUTE ARRAS » en abrégé
«CEMAAS SARL ».

Objet: Les prestations médicales de tous genres. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cent (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE SICOI ARRAS AVENUE,
LOT 10, CP 10 BP 1519 ABIDJAN

GERANT: Monsieur DADELI ASSOI MAXIME.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-20265 du 03/08/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°16455 du 03/08/2016

Pour Avis

Le CEPICI

